

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

jeudi 16 février 2012

### **RER A Nanterre Préfecture : une gare désormais pleinement accessible**

Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la gare de Nanterre Préfecture ont débuté en mai 2009. Moins de trois ans plus tard et conformément au calendrier prévisionnel, la gare est aujourd'hui entièrement accessible. Le confort, la fluidité des déplacements, la sécurité et les services ont été grandement améliorés.

Malgré l'importance des travaux et la complexité urbaine du secteur (autoroute A14, sous-sol d'immeubles...), l'ensemble des travaux a été réalisé sans fermeture de la gare.

En janvier 2012, la fin des travaux d'aménagement de la Terrasses 13, a permis l'ouverture du dernier accès « Boulevard Pesaro », reliant la voirie au quai en direction de Cergy/Poissy.

L'ouverture de cet accès met donc un terme à ce projet ambitieux débuté avec la mise en service de l'ascenseur Carillon, situé dans l'accès principal « Esplanade Charles de Gaulle » puis celle de quatre nouveaux escaliers, de treize escaliers mécaniques, quatre ascenseurs et trois accès supplémentaires.

Désormais dimensionnée pour accueillir un nombre croissant de voyageurs, 21 000 par jour, la mise en accessibilité de la gare de Nanterre Préfecture accompagne le projet des « Terrasses de Nanterre ». Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National de la Défense Seine Arche. Ce nouvel accès est situé au cœur des Terrasses de Nanterre où logements, bureaux, commerces et équipement de proximité prennent place.

L'accessibilité de la gare de Nanterre Préfecture s'inscrit dans le programme de mise en accessibilité des gares RER RATP aux personnes à mobilité réduite.

Avec trois à quatre ans d'avance sur l'obligation prévue par la loi de 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la quasi-totalité des gares RER de la RATP sera ainsi accessible en 2012.

A l'image du pôle de Nanterre Préfecture, le développement des transports en banlieue et l'amélioration de leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite constituent pour la Région Ile-de-France deux priorités. D'une part, elle aura financé la majeure partie de la mise en accessibilité des gares de la RATP. D'autre part, elle est le principal financeur du développement des transports en commun d'Ile-de-France.

Pour la gare de Nanterre Préfecture, les travaux, d'environ 31 M€, ont été financés par la Région Ile-de-France, 21.75 M€, la RATP, 5.5 M€ et l'EPADESA, 3.5 M€.

La gare de Nanterre Préfecture, construite en 1972 est :

- complexe par sa géométrie avec trois niveaux en sous-sol, quatre quais, une salle d'échange et des dimensions vertigineuses (35 mètres de hauteur et 30 mètres de largeur sous la voirie)
- située aux portes du quartier d'affaires de La Défense pour desservir l'ouest de l'Île de France par la branche ouest du RER A
- un pôle de transport conséquent du fait de la densité des flux qu'elle concentre, en moyenne 21 000 voyageurs par jour
- un point de maillage à la jonction de deux branches importantes de la RATP et de la SNCF auxquelles s'ajoutent également deux lignes de bus RATP : 160 et 358.

### **Contacts Presse**

Région Ile-de-France : Ghislaine [Collinet/ghislaine.collinet@iledefrance.fr](mailto:Collinet/ghislaine.collinet@iledefrance.fr) : 01 53 85 66 66

RATP : Myriam [Gosselin/myriam.gosselin@ratp.fr](mailto:Gosselin/myriam.gosselin@ratp.fr) : 01 58 78 37 37

EPADESA : Amélie Eugène/[aeugene@epadesa.fr](mailto:aeugene@epadesa.fr) : 01 41 45 58 18